

COMPTES 2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Aux membres,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Groupement d'Intérêt Économique (GIE) Atout France relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 Avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupement d'Intérêt Économique à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

Dans la note 2.4. concernant les stocks :

« Il s'agit d'un stock de brochures éditées par le GIE. Le montant brut des stocks au 31/12/2020 s'élève à 86 732 €. Pour tenir compte de l'obsolescence rapide de ces parutions, ce stock est déprécié conformément aux usages du secteur de l'édition, à savoir :

- Valorisation sur la base du prix de vente HT diminué d'un taux de marge de 50%.
- Dépréciation de 25% sur les quatre années suivant celle de la parution.

La dépréciation au 31/12/2020 est d'un montant de 37 237 €.

Dans la note 2.10.1. concernant les provisions pour risques :

« A la constitution d'une provision pour le personnel mis à disposition (MAD) pour un montant de 2 600 000 € »

Dans la note 2.10.2. concernant les provisions pour charges :

« Une provision pour charges liée aux frais d'aménagement des nouveaux bureaux parisiens au sein de l'immeuble LE JOUR a été constatée en 2019 pour un montant estimé à 308 700 €. En effet, malgré la sortie de ressources certaine (frais restants à la charge du preneur conformément au bail signé en date du 14 janvier 2019), à ce jour et compte tenu du changement de propriétaire, le montant précis des travaux et frais accessoires n'est pas connu au 31 décembre 2020.»

Dans la note 6.2.1. concernant le plan d'économie:

« Un travail continu supplémentaire sur les coûts de fonctionnement a été engagé en 2020, dans le cadre du plan d'économie de 4 M€ d'ici fin 2021 demandé par l'État en 2019, portant sur la masse salariale, les coûts immobilier et autres coûts de fonctionnement (logistique).

Dans ce cadre, le GIE a notamment poursuivi et amplifié la réduction de ses effectifs en 2020, tant au siège et dans les délégations en régions, qu'au sein du réseau international, tout en maintenant son périmètre d'intervention.

Un accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) a été signé le 17 janvier 2020 sur le périmètre des contrats de travail de droit français aboutissant, au 31 décembre 2020, à 14 départs au sein du siège. Les indemnités versées dans le cadre de la RCC

se sont élevées à 803 k€, financées par le GIE.

Une partie de ces postes, indispensables au bon fonctionnement du GIE, a toutefois été remplacée et/ou redéployée. Des postes supplémentaires ont été supprimés tant au siège, que dans le réseau international, suite au départ de collaborateurs. Enfin et pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité, des postes vacants ont été gelés au sein du réseau international. Au total, les effectifs ont diminué de 21 ETPT (équivalents temps plein travaillé) en 2020 et les mesures prises ont réduit la masse salariale de 630 k€. Le plein effet de ces mesures dont la RCC sera visible en 2021.

Le GIE a également réduit ses charges de fonctionnement, sous l'effet de mesures d'économie, d'une réduction de son activité et du télétravail pratiqué pendant l'essentiel de l'année 2020 : frais de mission, gardiennage, honoraires, fournitures administratives, énergie.»

Dans la note 6.3.1. concernant les incidences de la crise COVID-19:

« La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, le GIE constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

Les conséquences budgétaires et financières sont en effet importantes. La fermeture des frontières et les mesures de confinement ont rendu impossibles un grand nombre d'opérations, ce qui a affecté le chiffre d'affaires en 2020 : report en 2021 de nombreuses campagnes de promotion, report en 2022 de « Rendez-vous en France », le principal salon organisé par le GIE, report en 2021 du salon Destination Vignobles, annulation ou report en 2021 de salons internationaux (ITB, IMEX ..), annulation ou report de missions internationales, impossibilité d'assurer l'accueil de professionnels et influenceurs en France, impossibilité de conduire des campagnes ...

Au total, en 2020, les partenariats ont été divisés par deux, passant de 39,7 ME en 2019 à 19,4 ME. C01Télativement, les charges de promotion ont également été réduites de plus de moitié, passant de 42,6 ME à 20,9 ME.

La poursuite de cette situation au-delà de 2020 dépend naturellement de la durée de la crise sanitaire, des perspectives de réouverture du tourisme international et des mesures sanitaires prises dans les différents marchés émetteurs et en France.

Atout France a fait face à cette situation depuis le début de la crise à travers la mise en place d'un plan de continuation de l'activité, en développant un certain nombre de réponses innovantes dans la crise pour maintenir son activité et venir

en soutien des professionnels, comme des webinaires, des séminaires et rencontres d'affaires en ligne, des fiches pays présentant la situation par pays, et en renforçant sa collaboration avec l'univers des startups. Atout France participe également à la coordination nationale au plus près des acteurs du tourisme et a préparé avec ses principaux partenaires institutionnels et privés une stratégie de relance qui sera mise en œuvre dès que les conditions de marché le permettront. Enfin, Atout France a, à la demande du gouvernement, développé des campagnes de promotion sur le marché domestique, « Cet été je visite la France » puis « Je redécouvre la France ».

Dans son organisation interne, cette situation a imposé le déploiement du télétravail, l'investissement dans des outils de communication à distance et le recours à certains dispositifs spécifiques comme l'activité partielle. Le paiement des charges de fonctionnement étant assuré par le versement de la subvention pour charge de service public, les salaires et charges de fonctionnement pourront être assurés.

Eu égard à ces éléments, à la date de l'arrêté des comptes, le 29 avril 2021, le GIE estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. »

IV. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les immobilisations en cours

L'annexe des comptes annuels précise en paragraphe 2.5. que les immobilisations en cours sont relatives au lot restant (non achevé) du nouvel applicatif de classements, mis en service partiellement au 1er juillet 2019. Les dépenses afférentes à ce lot s'élèvent à un montant de 383 878€ à la fin de l'exercice 2020. Elles se composent de 26 720€ correspondant à de la production immobilisée en 2020 (valorisation du temps passé par les équipes Atout France), le reliquat concerne les travaux d'un prestataire.

Nous avons procédé au contrôle de l'évaluation par poste et de la comptabilisation de ces immobilisations en cours. Le traitement comptable des opérations en devises

Le traitement comptable des opérations en devises

L'annexe des comptes annuels précise en paragraphe 2.7. les modalités de valorisation et de comptabilisation des écarts de change retenus par le GIE. Nous avons procédé à l'appréciation des taux de change retenus par la société et avons vérifié par sondage sa correcte application.

L'écart résultant de l'application des taux mensuels sur les opérations en devises est porté selon leur nature en gains de change ou en pertes de change. Nous avons procédé au contrôle de l'évaluation et de la comptabilisation de la provision pour perte de change à la clôture.

■ La subvention spécifique relative aux produits visés affectés à Atout France (dispositif « CIT »)

L'annexe des comptes annuels précise en paragraphe 2.9.2. L'État, via le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, a accordé à Atout France en 2020 une subvention de 9,937 M€ dévolue au dispositif défini lors du conseil interministériel du tourisme de 2018 et renouvelée pour 2020 (actions dites « CIT » dans les comptes du GIE).

Bénéficiant d'un reliquat de 0,392 M€ de 2019, d'une subvention initiale de 4,937 M€ et d'une subvention complémentaire de 5 M€, le GIE a consommé 1,265 M€, ce qui a conduit à un report sur 2021 de 9,064 M€.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Groupement d'Intérêt Économique ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 Avril 2021.

VII. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Groupement.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 20 Mai 2021

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

Le Commissaire aux Comptes


Didier PIRO
Associé Signataire


Pascal FRIGERIO
Responsable technique

BILAN 2020

ACTIF	BRUT	AMORT. OU PROV.	NET 2020	NET 2019
Logiciels, marques et droits assimilés	3 709 995	3 287 139	422 856	747 075
Immobilisations incorporelles	3 709 995	3 287 139	422 856	747 075
Installations générales et agencements	975 950	635 898	340 052	350 662
Materiel de transport	86 670	86 602	68	8 805
Materiel de bureau et informatique	1 539 720	1 179 335	360 385	287 583
Mobilier de bureau	470 487	308 306	162 181	203 248
Immobilisations corporelles	3 072 827	2 210 141	862 686	850 298
Immobilisations en cours	450 278	0	450 278	258 767
Immobilisations en cours	450 278	0	450 278	258 767
Titres de participations	1	0	1	1
Prêts	0	0	0	4101
Dépôts et cautionnements versés	960 562	0	960 562	976 367
Immobilisations financières	960 563	0	960 563	976 368
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 193 663	5 497 280	2 696 383	2 832 506
Stocks	86 732	37 237	49 495	53 982
Avances & acomptes versés sur opérations	58 734	0	58 734	113 257
Clients et comptes rattachés	9 482 858	528 463	8 954 395	10 357 882
Autres créances	3 694 792		3 694 792	5 027 298
TOTAL CRÉANCES	13 323 116	565 700	12 757 416	15 552 419
Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	5 000 000
Disponibilités	20 858 933		20 858 933	7 051 851
Total disponibilités	22 358 933	0	22 358 933	12 051 851
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 910 605		1 910 605	1 906 537
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 592 654	565 700	37 026 954	29 510 808
ECART DE CONVERSION ACTIF	33 599	0	33 599	58 965
TOTAL GÉNÉRAL	45 819 916	6 062 980	39 756 936	32 402 279

PASSIF	NET 2020	NET 2019
Reserves	5 952 296	5 952 296
Report à nouveau	3 160 629	2 406 851
Résultat de l'exercice	253 925	753 778
Subvention d'investissement	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 366 850	9 112 925
Provisions pour risques	3 880 467	1 242 324
Provisions pour charges	994 010	1 238 990
TOTAL PROVISIONS	4 874 477	2 481 314
Dettes auprès des établissements de crédit	4 646	6 287
Avances & acomptes reçus s/opérations	105 057	313 565
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	8 982 606	9 556 689
Dettes fiscales et sociales	5 120 637	7 181 400
Autres dettes	326 309	294 658
Produits constatés d'avance	10 898 721	3 384 487
TOTAL DETTES	25 437 976	20 737 086
ECART DE CONVERSION PASSIF	77 633	70 954
TOTAL GÉNÉRAL	39 756 936	32 402 279

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

EN EURO	2020	2019	Var. €	Var. %
Produits d'exploitation				
Cotisations des adhérents	2 016 384	2 171 211	(154 827)	-7%
Prestations de services	17 392 510	37 567 654	(20 175 144)	-54%
S/total A - Montant net du chiffre d'affaires	19 408 894	39 738 864	(20 329 970)	-51%
Production stockée	(13 466)	(20 899)	7 433	-36%
Production immobilisée	26 721	80 714	(53 993)	-67%
Subvention du Ministère de tutelle MEAE (SCSP)	28 968 331	31 968 126	(2 999 795)	-9%
Subventions spécifiques du Ministère de tutelle MEAE	1 319 716	4 618 850	(3 299 134)	-71%
Subventions spécifiques DGE	160 002	20 833	(112 328)	+100%
Autres subventions	119 651	231 979	(112 328)	-48%
Reprises sur provisions & amortissements et transferts de charges	1 279 777	331 177	948 600	+100%
Autres produits de gestion *	539 104	294 447	244 657	83%
S/total B - Autres	32 399 834	37 525 227	(5 125 393)	-14%
TOTAL I	51 808 728	77 264 091	(25 455 363)	-33%
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	28 724 936	55 262 854	(26 537 918)	-48%
Impôts, taxes et versements assimilés	982 770	1 152 109	(169 339)	-15%
Salaires et appointements	12 584 348	12 613 550	(29 202)	0%
Charges sociales	4 333 914	4 588 862	(254 948)	-6%
Dotations aux amortissements	633 104	459 218	173 886	38%
Dotations aux provisions	3 539 065	1 119 116	2 419 949	+100%
Autres charges de gestion*	726 609	633 061	93 548	15%
TOTAL II	51 524 746	75 828 770	(24 304 024)	-32%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	283 982	1 435 321	(1 151 339)	-80%
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	8 921	6 235	2 686	43%
Différences positives de change		65 835		0%
Reprises sur provisions	34 731	33 451	1 280	4%
TOTAL III	43 652	105 521	(61 869)	-59%
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	9 269	15 346	(6 077)	-40%
Différences négatives de change	12 995	39 660	(26 665)	-67%
Dotations aux provisions	19 445	34 731	(15 286)	-44%
TOTAL IV	41 709	89 736	(48 027)	-54%
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 943	15 785	(13 842)	-88%
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	285 926	1 451 106	(1 165 180)	-80%
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 927	34 772	(24 845)	-71%
Produits de cession d'éléments d'actif	3 660	2 897	763	26%
Reprises sur provisions	13 587	61 108	(47 521)	0%
TOTAL V	13 587	61 108	(47 521)	-78%
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/opérations de gestion	34 865	504 095	(469 230)	-93%
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-			
Dotations except. aux amortissements & provisions	10 723	254 342	(243 619)	-96%
TOTAL VI	45 588	758 436	(712 848)	-94%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(32 001)	(697 328)	665 327	-95%
IMPOT SOCIETE				
TOTAL DES PRODUITS	51 865 968	77 430 721	(25 564 753)	-33%
TOTAL DES CHARGES	51 612 043	76 676 943	(25 064 900)	-33%
BENEFICES OU PERTES	253 925	753 778	(499 853)	-66%

* Depuis le 1er janvier 2017, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont classés dans le résultat d'exploitation conformément au règlement ANC 2015-05.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le bilan présente un total de 39 756 936 € et un résultat bénéficiaire de 253 925 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et les tableaux ci-après sont partie intégrante des comptes annuels.

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activités du GIE

1.1.1 Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont enregistrés pour un montant de 51,8 M€ en 2020 contre 77,3 M€ en 2019, soit une baisse de 33 %.

Le montant net du chiffre d'affaires s'élève à 19,4 M€ contre 39,7 M€ en 2019, soit une diminution de 51,1 %. Cette baisse reflète les conséquences de la pandémie sur le secteur du tourisme et de l'événementiel (restrictions aux mobilités, fermetures administratives de certaines activités, annulations et reports des événements présentiels).

La subvention de fonctionnement (subvention pour charge de service public) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères est de 28,97 M€ en 2020, contre 31,97 M€ en 2019. En outre, le ministère des finances a réduit de 1,5 M€ le remboursement de la masse salariale des agents mis à disposition d'Atout France.

Les subventions spécifiques atteignent 1,6 M€ dont 82,5 % du MEAE, contre 4,9 M€ en 2019, soit une baisse de 67,4 %. Par ailleurs 9 M€ de subventions spécifiques (subvention CIT) ont été reportées sur 2021 pour permettre le financement d'opérations de relance.

1.1.2 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont enregistrées pour un montant de 51,5 M€ en 2020 contre 75,8 M€ en 2019 soit une baisse de 32 %.

1.2 Informations concernant les structures

1.2.1 Les succursales

Les comptes de la succursale de Barcelone sont intégrés à ceux du GIE. Cette succursale enregistre les charges et les produits relatifs à des ventes de services touristiques, tels que les entrées de musées, les cartes transports urbains, etc.

En 2020, le chiffre d'affaires hors taxes de cette succursale est de 75 475 € (en baisse de 748 463 € par rapport à 2019) pour un résultat déficitaire de 97 255 €.

La succursale de Barcelone a cessé toute activité au 1er décembre 2020.

1.2.2 Les participations

■ French Tourist Bureau PTY LTD

Les comptes sociaux du GIE intègrent en charge la subvention d'équilibre accordée à PTY LTD, société de droit australien, pour un montant de 327 905 € pour l'exercice 2020.

1.3 Les effectifs

Il s'agit des effectifs physiques présents au 31 décembre 2020.

NATURE DES CONTRATS	2020	2019
SIÈGE		
Contrats à durée indéterminée de droit privé	96	103
Contrats d'expatrié du GIE	8	9
Contrats de détachement mis à disposition du réseau	1	1
Agents de l'État mis à disposition	8	9
Contrats à durée déterminée	2	5
Contrats en alternance	11	8
Convention région	1	1
Total des contrats siège	127	136
Contrats de stage	1	0
BUREAUX DE REPRESENTATION A L'ETRANGER		
Contrat à durée indéterminée de droit privé local	130	133
Contrats Air France et CCI	3	13
Contrats sur conventions avec les régions	1	2
Agents de l'État mis à disposition	13	14
Contrats à durée déterminée	1	3
Total des contrats à l'étranger	148	165
Contrats de stage	3	11
Total général des contrats salariés	275	301
dont contrats de mise à disposition [1]	21	23
Total des contrats de stage	4	11

[1] Personnel rémunéré par l'État

II. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels du GIE Atout France sont établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L.123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise et à la valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Sont enregistrés dans cette rubrique les logiciels informatiques pour un montant de 3,24 M€. Ils sont amortis linéairement sur une période comprise entre 3 ans et 5 ans et compte tenu de la durée estimée de leur cycle d'utilisation.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition [prix d'achat et frais accessoires] pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise et à la valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange. L'amortissement des immobilisations est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les durées et les modes d'amortissement pratiqués sont résumés ci-dessous :

Mobilier et matériel administratif	entre 3 et 10 ans
Agencements des constructions et installations	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel roulant	4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

2.3 Immobilisations financières

2.3.1 Titres de participations

Le GIE détient 1 action d'une valeur de 1 AUD (équivalent de 0,72 €) de la société de droit australien « French Tourist bureau PTY LTD ». Le GIE détient 100 % du capital de cette société.

2.3.2 Dépôts et cautionnements versés

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie relatifs aux baux des différents bureaux de représentation et du siège du GIE.

2.4 Les stocks

Il s'agit d'un stock de brochures éditées par le GIE. Le montant brut du stock au 31/12/2020 s'élève à 86 732 €. Pour tenir compte de l'obsolescence rapide de ces parutions, ce stock est déprécié conformément aux usages du secteur de l'édition, à savoir :

- Valorisation sur la base du prix de vente HT diminué d'un taux de marge de 50 %.
- Dépréciation de 25 % sur les quatre années suivant celle de la parution.

La dépréciation au 31/12/2020 est d'un montant de 37 237 €.

2.5 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont relatives au lot restant (non achevé) du nouvel applicatif de classement, mis en service partiellement au 1er juillet 2019. Les dépenses afférentes à ce lot s'élèvent à un montant de 353 878€ à la fin de l'exercice 2020. Elles se composent de 26 720 € correspondant à de la production immobilisée en 2020 (valorisation du temps passé par les équipes ATOUT FRANCE), le reliquat concerne les travaux du prestataire SMILE.

Les autres immobilisations en cours sont inscrites pour un montant de 96 400€ en 2020, elles concernent la migration de notre logiciel comptable, de SAGE X3 vers SAGE V12, dont la mise en service est prévue en mai 2021.

2.6 Report à nouveau et résultat de l'exercice

En application des statuts d'ATOUT FRANCE (Article 19) qui stipulent que les membres du Groupement sont solidaires des dettes de celui-ci, les sommes figurant en report à nouveau et en résultat de l'exercice ne sont pas disponibles pour les membres du GIE, mais restent destinées à l'engagement d'opérations à affecter aux exercices futurs.

2.7 Traitement comptable des opérations en devises

Les devises étrangères sont valorisées chaque mois au taux moyen mensuel communiqué par la Banque de France. L'écart résultant de l'application des taux mensuels sur les opérations en devises est porté selon leur nature en gains de change ou en pertes de change.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées au taux

de la Banque de France du 31 décembre de l'année. L'écart entre ce taux et le taux de valorisation est porté dans les comptes de régularisation : écart de conversion actif et écart de conversion passif.

Seul l'écart de conversion actif résiduel après imputation de l'écart de conversion passif, fait l'objet d'une provision pour pertes de change. La provision est déterminée devise par devise ; il existe en effet une position globale de change pour chaque devise, les créances et les dettes étant à échéance voisine. Cette provision est reprise dans le résultat d'exploitation l'année suivante.

Application du règlement ANC n° 2015-05

Les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont classés dans le résultat d'exploitation depuis le 1er janvier 2017, conformément au règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Ce règlement distingue les gains et pertes de change sur les opérations commerciales des gains et pertes de change sur les opérations financières. De ce fait, ces écarts de change sur créances et dettes commerciales hors couverture sont comptabilisés dans les comptes d'exploitation (PCG art. 833-2/7).

2.8 Subvention d'investissement

Néant.

2.9 Subventions de fonctionnement

L'ensemble des subventions dont a bénéficié le GIE Atout France ont représenté, en 2020, 30,56 M€, soit 59 % des produits du GIE. Ce montant est décomposé ci-dessous.

2.9.1 Subventions du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

La subvention annuelle de fonctionnement du GIE (subvention pour charge de service public) attribuée à Atout France en sa qualité d'opérateur de l'Etat par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (programme 185) a été réduite de 3 M€, diminution qui aurait été plus importante sans un versement supplémentaire de 1,3 M€ intervenu en novembre 2020.

2.9.2 Subvention spécifique relative aux produits visas affectés à Atout France

L'Etat, via le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, a accordé à Atout France en 2020 une subvention de 9,937 M€ dévolue au dispositif défini lors du conseil interministériel du tourisme de 2018 et renouvelée pour 2020 (actions dites « CIT » dans les comptes du GIE).

Bénéficiant d'un report de 0,392 M€ de 2019, d'une subvention initiale de 4,937 M€ et d'une subvention complémentaire de 5 M€, le GIE a consommé 1,265 M€, ce qui a conduit à un report sur 2021 de 9,064 M€.

2.9.3 Autres subventions spécifiques

Ces subventions, assorties de conditions spécifiques quant à leur objet, sont inscrites en produits d'exploitation en fonction de l'état d'avancement des prestations auxquelles elles sont rattachées.

Représentant 334 k€, elles proviennent principalement du ministère de l'outremer (160 k€) et du MEAE (gastronomie, 50 k€).

La note infra 4.1.2 présente le détail des subventions d'exploitation, avec les montants nominaux, les montants non consommés et les montants inscrits en produits de l'exercice.

2.9.4 Autres mesures de soutien

Le GIE bénéficie de 23 agents au siège et dans les bureaux à l'étranger mis à disposition contre remboursement par l'Etat (direction générale des entreprises). En 2020, pour la première fois, le remboursement qui aurait dû être de 2,8 M€ a été réduit de 1,5 M€ par une prise en charge de cette réduction par le budget de l'Etat (programme 134).

2.10 Provisions pour risques et charges

2.10.1 Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont relatives :

- A la constitution d'une provision pour le personnel mis à disposition (MAD) pour un montant de 2 600 000 €
- Au maintien et aux nouvelles provisions liées aux litiges prud'homaux ainsi qu'à un litige commercial pour un montant global de 1 173 561 € ;
- Aux autres provisions pour risque de non remboursement de TVA d'un montant global de 53 840 € dont 23 641€ sur le bureau de représentation d'Amsterdam et 30 200 € sur le bureau de représentation de Milan.
- À la provision pour risque de taxe d'apprentissage et de formation continue 2017 et 2018 d'un montant de 33 620 €
- À un risque de change pour les dettes libellées en devises pour 19 445 €.

Par ailleurs deux reprises de provision significatives sont intervenues en 2020 :

- 402 538 € sur la provision de la TVA intracommunautaire en Grande-Bretagne constituée fin 2015, la période probatoire ayant été levée par l'administration fiscale britannique.
- 137 387 € correspondant au paiement des frais d'avocat dans le contentieux France.com provisionné fin 2019 à hauteur de 200 000 €.

2.10.2 Provisions pour charges

Il s'agit de la provision actualisée au 31/12/2020 relative aux engagements de départ en retraite du personnel du siège et de celui de New York pour un montant global de 622 481 € (qui tient en compte de l'ancienneté cumulée des salariés)

et de celle relative à l'attribution d'une gratification dans le cadre de l'obtention de la médaille d'honneur du travail pour un montant de 62 829 €. Celles-ci sont évaluées selon la méthode prospective actualisée.

Le maintien de la provision pour charges liée aux frais d'aménagement des nouveaux bureaux parisiens au sein de l'immeuble LE JOUR a été constatée pour un montant de 308 700 €. En effet, malgré la sortie de ressources certaine (frais restant à la charge du preneur conformément au bail signé en date du 14 janvier 2019), à ce jour et compte tenu du changement de propriétaire, le montant précis des travaux et frais accessoires n'est pas connu au 31 décembre 2020.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 ACTIF

3.1.1 Immobilisations, situation et mouvements de l'exercice

	IMMOBILISATION AU 31/12/2019	AUGMENTATION	DIMINUTION	IMMOBILISATION AU 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Immobilisations incorporelles	3 309 640	31 890	98 551	3 242 979
- Autres Immobilisations incorporelles	467 016	0	0	467 016
SOUS-TOTAL	3 776 656	31 890	98 551	3 709 995
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Installations générales et agencements	937 075	62 284	23 408	975 950
- Matériels de transport	112 908	0	26 239	86 670
- Matériel de bureau et informatique	1 545 930	236 795	243 005	1 539 720
- Mobilier de bureau	534 429	1 621	65 563	470 487
- Immobilisations en cours	258 767	191 51	0	450 278
SOUS-TOTAL	3 389 109	492 212	358 215	3 523 105
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
- Participations	1	0	0	1
- Prêt au personnel	0	0	0	0
- Dépôt et cautionnements :	976 367	59 464	75 268	960 562
SOUS-TOTAL	976 368			960 563
TOTAL	8 142 133	524 102	456 767	8 193 663

3.1.2 Amortissements, situation et mouvements de l'exercice

	Amortissement au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Amortissement au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Immobilisations incorporelles	2 562 566	417 850	160 293	2 820 123
- Autres Immobilisations incorporelles	467 016	0	0	467 016
SOUS-TOTAL	3 029 582	417 850	160 293	3 287 139
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Installations générales et agencements	586 412	69 140	19 654	635 898
- Matériels de transport	104 104	8 497	25 999	86 602
- Matériel de bureau et informatique	1 258 347	158 631	237 644	1 179 335
- Mobilier de bureau	331 181	42 378	65 253	308 306
SOUS-TOTAL	2 280 044	278 647	348 550	2 210 142
TOTAL	5 309 626	696 497	508 842	5 497 281

3.1.3 Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2020	2019
Clients débiteurs	8 082 653	9 763 895
Clients douteux	549 333	842 046
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(528 463)	(653 120)
Factures à établir	850 873	405 062
TOTAL	8 954 395	10 357 883
VENTILATION PAR ÉCHÉANCES DU POSTE «CLIENTS» NET		
<i>Clients débiteurs</i>	8 082 653	9 763 895
<i>Clients créditeurs</i>	(194 882)	(59 723)
TOTAL CRÉANCE CLIENT NET	7 887 770	9 704 172
Factures à plus de 90 jours	1 966 864	791 404
Factures à plus de 60 jours	492 562	261 261
Factures à moins de 60 jours	1 680 364	3 533 953
Factures non échues	3 747 980	5 117 554
TOTAL	7 887 770	9 704 172

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.4 Autres créances

NATURE DES CRÉANCES	2020	2019
Fournisseurs débiteurs et RRR à obtenir	473 066	834 918
Personnel et comptes rattachés	128 882	69 448
Organismes sociaux	42 795	22 566
Subventions à recevoir	198 466	822 582
Créances fiscales	2 668 793	2 945 693
Associés - compte courant	179 258	261 673
<i>Autres créances</i>	3 531	70 418
TOTAL	3 694 792	5 027 298

3.1.5 Charges constatées d'avance

NATURE DES CHARGES	2020	2019
SIÈGE	1 238 909	1 255 242
> dont fonctionnement	496 423,60	139 944
> dont opérations de promotion	682 126,98	1 106 174
> dont ingénierie & développement	45 158,33	5 292
> dont sous-direction Projets	15 200,51	3 831
BUREAUX À L'ÉTRANGER	671 696	651 296
Sur fonctionnement	269 203	257 279
Sur opérations	402 493	394 017
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 910 605	1 906 537

3.2 PASSIF**3.2.1 Réserves**

Le montant des réserves est inchangé par rapport à l'exercice précédent.

3.2.2 Report à nouveau

Le report à nouveau au 31/12/19 s'établit comme suit :	
Report au 01/01/19	2 406 851
Imputation du résultat de l'exercice 2019	753 778
Solde du report à nouveau au 31/12/20	3 160 629

3.2.2 Provisions inscrites au bilan

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	AU 31/12/19	AUGMENTATION	DIMINUTIONS	AU 31/12/20
Provisions pour risques	1 242 324	3 362 891	724 748	3 880 467
Provisions pour charges	1 238 990	17 687	262 667	994 010
TOTAL	2 481 314	3 380 578	987 415	4 874 477
DONT DOTATIONS ET REPRISES		DOTATIONS	REPRISES	
D'exploitation		3 361 133	952 684	
Financières		19 445	34 731	
TOTAL		3 380 578	987 415	

3.2.4 Provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS INSCRITES AU BILAN	AU 31/12/19	AUGMENTATION	DIMINUTIONS	AU 31/12/20
Stock	46 216	37 056	46 035	37 237
Créances clients	653 120	121 116	245 773	528 463
TOTAL	699 336	158 172	291 808	565 700
DONT DOTATIONS ET REPRISES		DOTATIONS	REPRISES	
D'exploitation		158 172	291 808	
TOTAL		158 172	291 808	

3.2.5 Dettes auprès des établissements de crédits

Il s'agit d'intérêts courus au 31/12/2020.

3.2.6 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	2020	2019
Dettes fournisseurs	5 377 936	7 140 907
Factures non parvenues	3 604 670	2 415 782
TOTAL	8 982 606	9 556 689
VENTILATION PAR ÉCHÉANCES DU POSTE «FOURNISSEURS» NET		
Fournisseurs créditeurs	5 377 936	7 140 907
Fournisseurs débiteurs	159 878	316 096
TOTAL NET DU POSTE «FOURNISSEURS» NET	5 218 058	6 824 811
Factures à plus 60 jours	657 765	295 236
Factures à moins 60 jours	838 559	2 815 693
Factures non échues	3 721 734	3 713 883
TOTAL	5 218 058	6 824 811

3.2.7 Dettes fiscales et sociales

DETTES FISCALES ET SOCIALES	2020	2019
DETTES AU TITRES DU PERSONNEL DONT :	4 560 412	5 003 659
- Provisions pour congés payés	897 053	1 237 943
- Provisions pour RTT	1 191 346	1 245 419
- Provisions pour retraite	1 060 303	872 335
- Charges de sécurité sociale et autres organismes	1 290 047	1 339 978
- Autres dettes de personnel	121 663	307 984
État - Avances sur subventions	0	720
Impôts sur salaires à l'étranger	82 609	100 840
État - Impôts sur les bénéfices	0	0
TVA collectée à décaisser	191 351	844 002
TVA sur CA à régulariser	142 286	189 324
Autres impôts	143 980	36 47
TOTAL	5 120 637	6 175 018

3.2.8 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2020	2019
SIÈGE	10 071 810	2 546 889
Dont Promotion	588 488	1 583 984
Plan de relance du tourisme et Gastronomie de France	9 402 973	858 714
Dont Ingénierie	33 855	104 191
Dont fonctionnement	46 494	0
BUREAUX À L'ÉTRANGER	826 912	837 598
Dont Promotion	826 912	837 598
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10 898 721	3 384 487

3.2.9 États des échéances des créances et des dettes

NATURE DES DETTES ET CRÉANCES	2020	2019
CRÉANCES [MONTANTS BRUTS]		
Prêts au personnel	0	0
Dépôts et cautionnements versés	960 562	976 367
Clients et comptes rattachés	9 482 858	11 011 003
Fournisseurs débiteurs et RRR à obtenir	473 066	834 918
Personnel et comptes rattachés	167 637	92 015
Subventions à recevoir	198 466	822 582
Fiscales	2 668 793	2 945 693
Associés - compte courant	179 258	261 673
Autres créances	3 531	70 418
Charges constatées d'avance	1 910 605	1 906 537
TOTAL	16 044 777	16 358 316
DETTES [MONTANTS BRUTS]		
Dettes auprès des établissements de crédit	4 646	9 030
Fournisseurs et comptes rattachés	9 006 247	10 731 799
Personnel et comptes rattachés	2 597 939	2 859 229
Sociales	1 958 532	2 144 430
Fiscales	560 226	1 171 359
Autres dettes	326 309	251 283
Produits constatés d'avance	10 898 721	2 890 993
TOTAL	25 352 620	20 058 124

Toutes les dettes et créances de ce tableau sont à moins d'un an excepté la créance de CICE (Créances fiscales) : 735 k€ à plus d'un an

Les dépôts et cautionnements versés : 961 k€ à plus d'un an.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 NOTES SUR LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

4.1.1 Nature des prestations facturées

PRODUITS	2020	2019	ÉCART EN €	ÉCART EN %
Cotisations des membres du GIE	2 016 384	2 171 211	-154 827	-7,13 %
S/TOTAL COTISATIONS GIE	2 016 384	2 171 211	-154 827	-7,13 %
Contributions aux clusters	52 476	769 414	-716 937	-93,23 %
Salons	1 990 285	9 726 443	-7 736 158	-79,53 %
Campagnes	7 493 149	15 784 756	-8 291 608	-52,52 %
Éditions	277 235	533 599	-256 364	-48,03 %
Conventions	4 447 877	4 251 173	196 703	4,61 %
Événements presse	1 018 213	3 532 608	-2 514 396	-71,17 %
Diffusion	2 022	0	2 022	-
Prestations succursales	92 407	867 378	-774 971	-89,38 %
Refacturations diverses de promotion	252 979	502 275	-249 296	-49,80 %
S/TOTAL PROMOTION	15 626 642	35 967 646	-20 341 004	-56,55 %
Prestations d'ingénierie*	971 708	718 590	253 118	35,23 %
Journées techniques	182 626	166 659	15 966	9,63 %
Ventes de publications et données	463 243	715 258	-252 015	35,24 %
S/TOTAL INGÉNIERIE-FORMATION	1 617 577	1 600 507	17 070	1,06 %
Registres et classement	148 292	-500	148 792	- %
S/TOTAL REGISTRES ET CLASSEMENT	148 292	-500	148 792	- %
TOTAUX	19 408 894	39 738 864	-20 932 686	-51,16 %

*Prestations facturées

Les prestations facturées ont diminué de moitié, pour atteindre 19,4 M€, mais avec des évolutions contrastées :

- Un quasi-maintien des cotisations des adhérents du GIE, à 2 M€, malgré la crise frappant les acteurs du tourisme
- Une chute de 56 % des produits de partenariat liés à la promotion, passant de 35,9 M€ à 15,6 M€, la baisse la plus forte concernant les salons et les événements presse
- Une forte progression des prestations d'ingénierie, + 35 %, pour atteindre 0,9 M€

Parallèlement, le rétablissement des frais d'immatriculation et d'autodiagnostic, avant la crise sanitaire, a généré 148 k€ de nouveaux produits en 2020.

4.1.2 Détail des subventions d'exploitation

ORIGINES	OBJETS	MONTANTS CONVENTIONNELS	SUBVENTIONS NON CONSOMMÉS	SUBVENTIONS EN PRODUITS DE L'EXERCICE
MEAE	Subvention de fonctionnement annuel du GIE ATOUT FRANCE [1]	28 968 331		28 968 331
MEAE	Subventions à caractère collectif [1]	10 328 691	9 063 975	1 264 716
MEAE et Outre-Mer	Subventions spécifiques [2]	55 000		55 000
TOTAL SUBVENTIONS MINISTÈRE DE TUTELLE		39 352 022	9 063 975	30 288 047
Autres Financeurs	Subventions spécifiques [2]	618 652	338 998	279 654
TOTAL GÉNÉRAL		39 970 674	9 402 973	30 567 701

[1] Hors champs de TVA & [2] champs de TVA

4.2 NOTES SUR LE RÉSULTAT FINANCIER

NATURE DES PRODUITS ET DES CHARGES	2020	2019
Produits de gestion de la trésorerie	8 921	6 235
Produits nets de change sur financiers*	0	26 176
Reprises de provisions financières	34 731	33 451
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	43 652	65 862
Intérêts débiteurs des comptes bancaires et des fournisseurs	9 186	12 750
Dettes intérêts fournisseurs	83	2 596
Charges nettes de change	12 995	0
Dotations financières aux amortissements & provisions	19 445	34 731
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	41 709	50 077
RÉSULTAT FINANCIER	1 943	15 785

*Depuis le 1er janvier 2017, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont classés dans le résultat d'exploitation conformément au règlement ANC 2015-05 « instruments financiers à terme et couverture ». La rubrique « produits nets de change » ne présente que le solde des écarts de change financiers [12 995].

4.3 NOTES SUR LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

NATURE DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	2020
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 587
-Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 927
- Cession d'actifs	3 660
- Reprises sur provisions	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 588
- Dont pénalités de retard charges sociales	34 865
- Dont valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0
- Dont amortissements exceptionnels sur matériel déclassé	10 723
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-32 001

4.4 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Compte tenu des déficits fiscaux restant à imputer d'un montant de 1 390 096 € au 31/12/2019, aucun impôt sur les bénéfices n'est constaté.

4.5 MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes exercée par les commissaires aux comptes, il a été enregistré pour 86 172 € HT d'honoraires.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN**5.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL MOBILIER**

	2020	CUMUL AU 31/12/2020	JUSQU'À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> DE 5 ANS	TOTAL
Total Matériel de transport	11 106	43 896	12 612	-	-	12 612
Total Matériel de bureau & Informatique	9 743	9 743	9 743	-	-	9 743
SOUS TOTAL SIÈGE	20 849	53 639	22 354	-	-	22 354
Total Matériel de transport	39 659	103 279	25 756	16 603	-	42 358
Total Matériel de bureau & Informatique	39 808	223 432	31 325	38 301	390	70 016
SOUS TOTAL ÉTRANGER	79 467	326 711	57 081	54 904	390	112 374
TOTAL GENERAL GIE	100 316	380 350	79 435	54 904	390	134 729

5. 2 ENGAGEMENTS AU TITRE DES BAUX IMMOBILIERS

BAUX	TAUX EURO		LOYERS RESTANT À PAYER			TOTAL
	DEVISE		JUSQU'À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	À + DE 5 ANS	
Bail New-York - 150 East 52nd Street NY City	USD	43 896	464 164,22	910 284,69	-	1 374 448,91
BAIL NEW-YORK - 150 EAST 52ND STREET NY CITY	€	1,2271	378 261,12	741 817,86	-	1 120 078,97
Bail Londres - 7th Floor Lincoln House	GBP		147 443,72	294 887,43	-	442 331,15
BAIL LONDRES - 7TH FLOOR LINCOLN HOUSE	€	0,899	164 008,58	328 017,17	-	492 025,75
Bail Londres - 8th Floor Lincoln House	GBP		29 774,28	59 548,55	-	89 322,83
BAIL LONDRES - 8TH FLOOR LINCOLN HOUSE	€	0,899	33 119,33	66 238,65	-	99 357,98
Bail Montréal - Trust Macgill College	CAD		82 400,04	109 866,72	-	192 266,76
BAIL MONTRÉAL - TRUST MACGILL COLLEGE	€	1,5633	52 709,04	70 278,72	-	122 987,76
BAIL FRANCFORT - ZEPPELINALLEE 37	€		57 795,72	144 489,30	-	202 285,02
BAIL MADRID - CALLE SERRANO N°40	€		48 960,00	12 484,80	-	61 444,80
BAIL BRUXELLES - 222 RUE LOUISE	€		54 090,08	199 155,03	-	253 245,11
BAIL MILAN - VIA AURELIO SAFFI 21	€		60 233,82	301 169,08	55 214,33	416 617,22
BAIL PARIS - IMMEUBLE LE JOUR	€		1 030 973,68	8 511 224,29	4 574 220,67	14 116 418,64
TOTAL GÉNÉRAL [EUROS]	€		1 880 151,36	10 374 874,90	4 574 220,67	16 884 461,26

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (CICE)

Depuis le 1er janvier 2013, le GIE Atout France bénéficie d'un crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à raison des rémunérations versées au cours de l'année civile si celles-ci n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC. Son taux a été de 6 % au titre des rémunérations versées en 2014, 2015 et 2016 puis de 7 % en 2017 et de 6% en 2018. Au 31 décembre 2019, le montant total de CICE à recevoir s'élève à 734 839 €. Le CICE de 2013 a été remboursé en 2018.

Le dispositif du CICE a été supprimé à compter du 1er janvier 2019 et il a été remplacé par une baisse permanente des charges sociales employeurs.

6.2 FAITS SIGNIFICATIFS

6.2.1 Plan d'économie

Un travail continu supplémentaire sur les coûts de fonctionnement a été engagé en 2020, dans le cadre du plan d'économie de 4 M€ d'ici fin 2021 demandé par l'État en 2019, portant sur la masse salariale, les coûts immobiliers et autres coûts de fonctionnement (logistique).

Dans ce cadre, le GIE a notamment poursuivi et amplifié la réduction de ses effectifs en 2020, tant au siège et dans les délégations en régions, qu'au sein du réseau international, tout en maintenant son périmètre d'intervention.

Un accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) a été signé le 17 janvier 2020 sur le périmètre des contrats de

travail de droit français aboutissant, au 31 décembre 2020, à 14 départs au sein du siège. Les indemnités versées dans le cadre de la RCC se sont élevées à 803 k€, financées par le GIE. Une partie de ces postes, indispensables au bon fonctionnement du GIE, a toutefois été remplacée et/ou redéployée. Des postes supplémentaires ont été supprimés tant au siège, que dans le réseau international, suite au départ de collaborateurs. Enfin et pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité, des postes vacants ont été gelés au sein du réseau international.

Au total, les effectifs ont diminué de 21 ETPT (équivalents temps plein travaillé) en 2020 et les mesures prises ont réduit la masse salariale de 630 k€. Le plein effet de ces mesures dont la RCC sera visible en 2021.

Le GIE a également réduit ses charges de fonctionnement, sous l'effet de mesures d'économie, d'une réduction de son activité et du télétravail pratiqué pendant l'essentiel de l'année 2020 : frais de mission, gardiennage, honoraires, fournitures administratives, énergie.

6.2.2 Déménagements

Plusieurs déménagements ont eu lieu au sein d'Atout France :
 ■ en 2019 celui du siège et des bureaux de Tokyo, Bombay, New York, Los Angeles et Sao Paulo dont tous les effets apparaissent en 2020

■ en 2020 celui des bureaux d'Amsterdam, Copenhague, Francfort et HK dont les effets sont partiellement ressentis en 2020.

Le plus important concerne le siège social et a eu lieu le 23 septembre 2019, transférant ses activités au 200- 216 rue Raymond Losserand, à Paris 14e. Les frais liés à la remise en état des anciens locaux de la rue de Clichy comprennent notamment une indemnité (500 K€), des mises au rebut d'immobilisations (254 K€) et des frais de déménagement (54 K€).

Le bail qui a débuté en mai 2019 pour une durée de 10 ans prévoit notamment :

■ Une franchise de loyer d'un montant de 2.177.500 € sur les trois premières années. Le GIE a comptabilisé cette franchise de loyer telle qu'elle est définie dans le bail, c'est-à-dire en

n'appliquant pas son étalement sur la durée du bail (méthode préférentielle).

■ Une partie des travaux réalisés à la charge du bailleur par imputation sur la franchise triennale, dans la limite de 1 161 300 €, le dépassement restant à la charge du locataire. Compte tenu du changement de propriétaire, quelques incertitudes demeurent quant au montant précis des travaux réalisés, dont le dépassement, à la charge du GIE, est estimé à 308 700 €HT. Ce montant a fait l'objet d'une provision pour charges, dans l'attente d'éléments plus précis.

Les déménagements des bureaux du Japon et d'Allemagne ont également engendré des coûts (frais de remise en état 10 K€, frais de déménagement 12 K€).

L'ensemble de ces déménagements doit permettre de réaliser des économies significatives pour les exercices à venir.

En 2020, le total des charges de fonctionnement, hors amortissements et provisions, a diminué de 3,67 M€.

6.3 INFORMATION SUR L'IMPACT DU COVID 19 SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES DU GIE

6.3.1.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, le GIE constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

Les conséquences budgétaires et financières sont en effet importantes. La fermeture des frontières et les mesures de confinement ont rendu impossibles un grand nombre d'opérations, ce qui a affecté le chiffre d'affaires en 2020 : report en 2021 de nombreuses campagnes de promotion, report en 2022 de « Rendez-vous en France », le principal

salon organisé par le GIE, report en 2021 du salon Destination Vignobles, annulation ou report en 2021 de salons internationaux (ITB, IMEX..), annulation ou report de missions internationales, impossibilité d'assurer l'accueil de professionnels et influenceurs en France, impossibilité de conduire des campagnes...

Au total, en 2020, les partenariats ont été divisés par deux, passant de 39,7 M€ en 2019 à 19,4 M€. Corrélativement, les charges de promotion ont également été réduites de plus de moitié, passant de 42,6 M€ à 20,9 M€.

La poursuite de cette situation au-delà de 2020 dépend naturellement de la durée de la crise sanitaire, des perspectives de réouverture du tourisme international et des mesures sanitaires prises dans les différents marchés émetteurs et en France.

Atout France a fait face à cette situation depuis le début de la crise à travers la mise en place d'un plan de continuation de l'activité, en développant un certain nombre de réponses innovantes dans la crise pour maintenir son activité et venir en soutien des professionnels, comme des webinaires, des séminaires et rencontres d'affaires en ligne, des fiches pays présentant la situation par pays, et en renforçant sa collaboration avec l'univers des startups. Atout France participe également à la coordination nationale au plus près des acteurs du tourisme et a préparé avec ses principaux partenaires institutionnels et privés une stratégie de relance qui sera mise en oeuvre dès que les conditions de marché le permettront. Enfin, Atout France a, à la demande du gouvernement, développé des campagnes de promotion sur le marché domestique, « Cet été je visite la France » puis « Je redécouvre la France ».

Dans son organisation interne, cette situation a imposé le déploiement du télétravail, l'investissement dans des outils de communication à distance et le recours à certains dispositifs spécifiques comme l'activité partielle. Le paiement des charges de fonctionnement étant assuré par le versement de la subvention pour charge de service public, les salaires et charges de fonctionnement pourront être assurés.

Eu égard à ces éléments, à la date de l'arrêté des comptes, le 29 avril 2021, le GIE estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

1. MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration du GIE ATOUT FRANCE exerce le contrôle permanent de la gestion du groupement par la Direction Générale.

Le GIE est administré par une Directrice Générale nommée par le Ministre chargé du tourisme sur proposition des membres du Conseil d'Administration. Elle est révoquée dans les mêmes conditions.

2. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice 2020 se caractérise par un résultat positif, pour la sixième année consécutive, qui s'élève à 253 925 €.

Le GIE a bénéficié d'une subvention pour charge de service public (SCSP) de 28,96 M€, y compris une dotation exceptionnelle de 1,3 M€ versée en fin d'année. Cette subvention est en baisse de 3 M€ par rapport à 2019, compte tenu de l'important effort d'économie demandé à l'opérateur. Hors budget d'Atout France, une dotation de 1,5 M€ a par ailleurs été mobilisée pour supporter la rémunération en 2020 d'une partie des personnels mis à disposition, à travers une réduction à due concurrence du remboursement au ministère de l'Economie, des finances et de la relance (DGE) du coût des agents mis à disposition du GIE.

A ces subventions s'ajoute l'attribution des produits des recettes visas. En 2020, compte tenu de la situation pandémique, l'opérateur a fait le choix de consommer en priorité ses fonds opérationnels pour conduire ses actions, afin de ne consommer qu'une partie des fonds spécifiques visas : 1,26 M€ ont été mobilisés en 2020 (9 M€ étant reportés en 2021). A ces subventions s'ajoutent d'autres subventions spécifiques : 0,16 M€ pour une subvention du Ministère de l'Outremer, 85 K€ du Ministère de la cohésion des Territoires, 35K€ sur un reliquat FEDER, 5 K€ sur une subvention du MEAE pour l'appel à l'innovation, et 50 K€ sur les fonds gastronomie du programme budgétaire 185 du MEAE.

Le volume global des subventions représente ainsi un montant global de 30,56 M€, en baisse sensible de 6,27 M€ en raison de la diminution de la SCSP et du report sur 2021 de l'essentiel des fonds spécifiques.

Comme les années précédentes, 99 % de ces subventions ont été versées par le MEAE, auxquelles s'ajoute la dotation de 1,5 M€ du ministère de l'Economie, des finances et de la relance.



Le chiffre d'affaires, qui représente 19,40 M€ en 2020, est en baisse très sensible, -51 %, par rapport à 2019 (à 39,73 M€). Le bon niveau des cotisations, à 2,016 M€ (contre 2,05 M€ au budget) démontre le maintien de la confiance et de l'adhésions des membres du GIE, malgré un contexte difficile. Si la baisse des produits liés aux salons est logiquement importante (-79 %), la baisse est moins forte pour les campagnes (-52%), grâce notamment aux actions portées vers le public français et européen de proximité.

En raison de la pandémie et de ses effets sur le tourisme, un très grand nombre d'opérations ont été affectées :

- report de « Rendez-vous en France », l'un des principaux salons organisés par le GIE.
- annulation ou report de salons internationaux.
- annulation ou report des missions internationales, accueils de professionnels et influenceurs en France.
- report de certaines campagnes promotionnelles.

Le GIE s'est adapté au nouveau contexte de son activité et à la crise traversée par le secteur du tourisme, selon deux orientations :

■ Accompagner ses partenaires dans le contexte de la crise, autour de trois axes :

- Observer / informer pour anticiper : carte interactive de l'impact du COVID dans le monde, baromètre mensuel des intentions de voyages, notes de conjoncture

- Accompagner les filières, les territoires et les acteurs du tourisme pour adapter l'offre aux nouvelles attentes : mise en place de pôles (montagnes, oenotourisme, outre-mer...) permettant un accompagnement sur tous les leviers de développement, mobilisation renforcée sur le tourisme durable, déploiement des contrats cadre régionaux et des contrats de destination, poursuite du déploiement de France Tourisme Ingénierie, accompagnement de 55 start ups

■ Accompagner la reprise dans le contexte de la crise :

- Maintenir le lien avec les acteurs internationaux pour préserver l'intérêt pour la destination France, avec 79 workshops professionnels en ligne, 246 webinaires professionnels et 42 webinaires presse
- Maintenir l'intérêt des touristes internationaux, avec l'adaptation de la ligne éditoriale des sites et événements digitaux dans le cadre de 300 campagnes de communication
- Inciter les Français à redécouvrir la France avec une mobilisation exceptionnelle d'Atout France sur le marché domestique dans le cadre des campagnes #CetEteJeVisiteLaFrance lancée en juin et #JeRedecouvreLaFrance lancée à l'automne

Au total, les charges d'intervention du GIE représentent 20,98 M€ (40 % du budget) soit moins de la moitié de celles de 2019 (42,68 M€), en raison des effets de la pandémie décrits ci-dessus.

Le résultat d'exploitation est positif à 283 K€

I – ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

Le montant total du chiffre d'affaires (produits de partenariat) s'établit à 19,40 M€, en forte baisse par rapport à 2019 (39,73

Montant en K€	2020	2019	2018	2017	2016
Subvention pour charge service public	28 968	31 968	31 972	30 975	31 529
C.I.T. (visas)	1 265	4 507	4 059	10 000	0
Gastronomie	50	44	425	0	0
autres subventions & produits	2 174*	1 173	1 480	4 513	2 647
Total produits hors partenariat	32 457	37 692	37 936	45 488	34 176
Partenariat hors C.I.T.	17 917**	30 734	30 349	26 775	32 193
Partenariat C.I.T.	1 492	9 005	8 088	7 859	0
Partenariat Gastronomie	0	0	12	0	0
Total produits partenariat	19 409	39 739	38 449	34 634	32 193
TOTAL PRODUITS :	51 866	77 431	76 385	80 122	66 369

* dont 284 autres subventions (160 cluster Outre-mer, 84 France Tourisme, 35 FEDER et 5 Innovation)

1 889 autres produits (-13 production stockée, 26 production immobilisée, 539 produits gestion courante, 43 produits financiers, 13 produits exceptionnels, 1 174 reprise, 105 transfert de charges)

**dont 2 016 cotisations adhérents et 148 registre et classement

Le chiffre d'affaires comprend les prestations facturées sur le poste Ingénierie et développement, stables par rapport à 2019, à 1,6 M€ (contre 1,2 M€ en 2018), avec notamment une hausse de 35- % des prestations d'ingénierie facturées (0,9 M€ contre 0,7 M€ en 2019), qui compense la baisse de la vente des publications et données (- 0,25 M€), ce qui illustre la montée en charge du dispositif France Tourisme Ingénierie.

Le chiffre d'affaires net est toutefois principalement généré par l'activité de promotion.

Compte tenu du choix du GIE de mobiliser en 2020 essentiellement des fonds opérationnels Atout France, le dispositif intitulé « Conseil interministériel du tourisme » ou « CIT » dans les comptes du GIE ne représente pas la majorité des produits générés par les actions : les partenaires qui ont été sollicités pour bénéficier de l'apport du GIE correspondant à l'attribution des 1,26 M€ de la recette visas ont mobilisé 1,49 M€ de leurs fonds, soit 1,18 € apporté pour 1 € financé sur fonds visas.

Ce dispositif est venu compléter les actions menées « hors CIT », qui ont permis, au total ingénierie comprise, de générer 17,91 M€ de produits de partenariat – soit 15,90 M€ hors cotisations adhérents et recettes de classements- contre respectivement 30,73 M€ et 28,63 M€ en 2019. A noter sur ce poste la fin des cotisations qui permettaient l'adhésion aux clusters portés par Atout France (recette limitée à 52 K€ en 2020 contre 769 K€ en 2019).

Le poste « Cotisations des membres du GIE » est en baisse très limitée par rapport à 2019, à 2,016 M€ contre 2,171 M€, preuve de la résistance de l'adhésion malgré le contexte. Le GIE comptait au 31/12/2020 1 177 adhérents contre 1.268 fin 2019. Les activités liées au registre d'immatriculation et au classement des hébergements touristiques professionnels ont permis de générer de nouvelles recettes, grâce à la réinstauration de ces frais en accord avec l'Etat (0,148 M€).

Les comptes 2020 font apparaître les efforts portés sur la maîtrise de l'exploitation et des coûts de structure, avec une baisse de la masse salariale de 2,29 M€, soit -10,7 % par rapport à 2019. Une partie du différentiel s'explique par le transfert de 1,5 M€ sur le programme 134 mais aussi à travers la conduite d'une rupture conventionnelle collective (RCC) d'un coût de 0,8 M€ et ayant conduit au départ de 14 salariés et un encadrement strict des dépenses de masse salariale.

Les amortissements (0,63 M€) et surtout les provisions (3,54 M€) augmentent sensiblement, passant au total de 1,57 M€ à 4,17 M€ à travers la constitution d'une provision de 2,6 M€ pour financer les mesures à l'avenir des agents du réseau. Retraitées des amortissements et provisions, les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel sont en diminution sensible, à 7,5 M€ contre 11,2 M€ en 2019 (-32,8 %).

C'est la conséquence de la baisse d'activité du GIE et de la mise en place du télétravail à partir de mars 2020, mais c'est aussi le résultat de mesures d'économie avec les effets sur 2020 d'un important programme de déménagement, comprenant en 2019 le siège de Paris et les bureaux de Tokyo, Bombay, New York, Los Angeles et Sao Paulo et, en 2020, les bureaux d'Amsterdam, Copenhague, Francfort et Hong Kong, et qui va se poursuivre en 2021, et à une renégociation de nombreux contrats courants.

Grâce à ce plan d'économies, réparti sur les locaux, la logistique et la masse salariale, le GIE aura conduit à terme la réduction de 4 M€ de ses coûts de fonctionnement attendue par les tutelles, comme cela se traduit dans le budget 2021 voté par le Conseil d'administration.

En ce qui concerne son fonctionnement, Atout France a démontré en 2020 un son engagement dans la réalisation du plan d'économie de 4 M€ d'ici attendu par l'Etat. D'une part la prise en charge sur le programme budgétaire 134, à hauteur de 1,5 M€, du coût des agents mis à disposition réduit d'autant la masse salariale. D'autre part le GIE enregistre une diminution supplémentaire de sa masse salariale de 0,79 M€ et une réduction des dépenses de fonctionnement hors amortissements et provisions de 3,67 M€. Ainsi, hors pris en charge des agents mis à disposition sur le programme 134, les économies réalisées s'élèvent à 4,46 M€, favorisées il est vrai par la réduction d'activité liée à la situation sanitaire.

Le résultat de l'exercice 2020 est positif de 254 K€.

II – ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence se prolongent en 2021. Par conséquent, le GIE n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31

décembre 2020 au titre de la poursuite de cet événement en 2021.

III – ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aucune dépense n'a été engagée à ce titre.

IV – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DU GIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2021 demeure à bien des égards incertaine. Si la vaccination est susceptible de tracer des perspectives positives pour une reprise du tourisme international, de nombreuses inconnues demeurent sur la durée de la crise et de ses effets dans le monde. Il est désormais certain que l'année 2021 restera marquée par des mesures de confinement ou de forte restriction des déplacements décidées dans de nombreux pays du monde. La perspective d'une reprise sur le marché de proximité demeure toutefois plausible, plus incertaine sur les marchés lointains.

Atout France mobilisera donc ses moyens de manière concentrique, en se mettant en mesure d'agir sur les marchés en fonction des possibilités liées à la situation sanitaire. Comme en 2020, les missions d'ingénierie devraient pouvoir se poursuivre, mais pourraient se trouver ralenties par les conditions de travail à distance. Enfin, la situation économique des opérateurs de voyages et de séjours et des hébergements touristiques marchands, ainsi que du secteur de la garantie et de l'assurance, pourrait avoir une influence sur le nombre d'immatriculation ou de renouvellement, ainsi que sur le nombre de demandes de classements.

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

French Tourist Bureau PTY LTD

Cette société, dont le capital est de 1\$ Australien (0.72 €) est détenue à 100 % par le GIE. Elle a été créée pour répondre aux exigences fiscales et sociales locales, notamment en matière de GST (équivalent de la Taxe à la Valeur Ajoutée). Au titre du présent exercice, le GIE a accordé à cette filiale une subvention d'équilibre de 0,327 M€, en légère augmentation par rapport à 2019 (0,303 M€).

VI – EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice 2020 est excédentaire de 253 K€. Le résultat d'exploitation est excédentaire de 283 K€ :

■ Concernant les produits d'exploitation :

- Le chiffre d'affaires tous métiers confondus représente un montant de 19,40 M€, soit un peu plus de 37 % des produits d'exploitation.

- Les subventions attribuées par l'Etat : la subvention de fonctionnement et les subventions spécifiques associées à des conventions s'élèvent en global à 30,56 M€, soit 59 % des produits d'exploitation. A noter la baisse de la subvention générale de fonctionnement par rapport à 2019.

■ Concernant les charges d'exploitation :

- La variation à la baisse concerne principalement les postes « salaires et appointements » et « charges sociales » en baisse de près de 284 K€, malgré une charge de 800 K€ liée à la rupture conventionnelle collective, résultat d'une politique stricte de maîtrise de la masse salariale. Les effectifs ont été sensiblement réduits en 2020, qu'ils soient mesurés en nombre de salariés en fin d'année, 275 contre 301 à fin 2019, ou en nombre d'équivalent temps plein travaillé (ETPT), 270 en 2020 contre 291 en 2019.

- Les charges liées au fonctionnement, 4,2 M€, enregistrent une forte diminution de 3,1 M€ dont 1,78 M€ au titre des charges immobilières (dont 1,52 M€ pour les baisses de loyer et de charges locatives du fait des déménagements), le solde se répartissant sur les honoraires d'une part, les lignes affectées par la baisse d'activité et le télétravail telles que les notes de frais (- 59 K€), les frais de réception, les frais d'affranchissement, le téléphone, d'autre part.

- Les variations à la hausse concernent pour l'essentiel les postes « dotations aux provisions » en raison de nouvelles provisions pour litiges prud'homaux et une provision de 2,6 M€ pour le suivi de la réorganisation du réseau, après les provisions significatives déjà mises en place en 2019 (litige commercial aux Etats-Unis concernant le nom de domaine France.com, provisions pour charges sur travaux d'aménagements réalisés dans les nouveaux locaux parisiens) ; et le poste « autres charges de gestion » qui contient les écarts de change sur créances et dettes commerciales depuis le 1er janvier 2019 (conformément au règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture).

Le résultat financier est à l'équilibre (+1,9 K€).

Le résultat exceptionnel est légèrement déficitaire, à -32 K€, avec des volumes plus modestes qu'en 2019 qui avaient vu l'opérateur quitter les locaux de siège de la rue de Clichy (Paris).

Bilan

Le total du bilan est de 39,75 M€, en hausse de 7,35 M€ par rapport à l'exercice 2019.

A l'actif

L'actif circulant augmente dans les mêmes proportions, passant de 29,51 M€ à 37,02 M€ net. Cette évolution est principalement due à l'augmentation significative des disponibilités, liée au versement par l'Etat de subventions (subvention CIT) qui seront mobilisées en 2021.

Au passif

Les capitaux propres du GIE s'élèvent à 9,366 M€, contre 9,112 M€ au 31 décembre de l'année précédente.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 4,87 M€, en hausse de 2,39 M€ en raison des provisions de 2,60 M€ mises en place pour l'évolution du réseau.

Le total des dettes à court terme est en baisse sur la plupart des postes, avec notamment une baisse de 1,76 M€ des dettes fournisseurs et de 1 M€ des dettes fiscales et sociales, mais en hausse globale de 25,43 M€ contre 20,737 M€ en raison de la forte hausse des « produits constatés d'avance » (+7,51 M€) en raison du contexte pandémique qui a conduit à de nombreux reports.

Les postes du bilan actif et passif font l'objet de notes séparées dans l'annexe relative aux comptes.

Un tableau sur les bilans des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

X- ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le résultat est excédentaire de 253 K€. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du fonds de roulement en nombre de jours de chiffre d'affaires.

<i>Evolution du fond de roulement en K€</i>	2020	2019	2018	2017	2016
Total dettes	- 25 437	- 20 737	- 20 410	- 20 522	-27 572
Ecarts de conversion passif	- 77	- 71	- 68	-152	-116
Dettes comptes créditeurs banques	5	6	9	9	46
Total passif circulant	- 25 509	- 20 802	- 20 469	-20 666	-27 642
Total créances	13 323	16 252	13 355	13 478	15 568
Charges constatées d'avance	1 911	1 907	2 377	2 197	2 276
Ecarts de conversion actif	34	59	70	142	112
Total actif circulant	15 267	18 217	15 802	15 817	17 955
Besoin en fonds de roulement	- 10 242	- 2 585	-4 667	-4 849	-9 687
Trésorerie actif	22 359	12 052	12 840	12 841	16 551
Trésorerie négative	- 5	- 6	- 9	-9	-46
Trésorerie nette	22 354	12 046	12 831	12 832	16 505
Fonds de roulement net	12 112	9 461	8 163	7 983	6 818
Chiffre d'affaires annuel et subventions	49 974	76 579	75 733	79 568	65 630
FR exprimé en nombre de jours	88	45	39	37	38

Le total des dettes a augmenté de presque 5M€, essentiellement du fait de l'accroissement des produits constatés d'avance. L'actif circulant a diminué de 3M€ grâce à la réduction des créances client et autres créances. En conséquence, le besoin de fonds de roulement augmente mécaniquement de 8 M€ sur la période.

Le fond de roulement reste relativement stable (+2,5 M€) grâce à l'augmentation du poste trésorerie (+10 M€) provenant du report sur 2021 de l'essentiel de la subvention CIT reçue en 2020.

Du fait de la baisse importante du chiffre d'affaires, le fond de roulement exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires passe de 45 à 88 jours entre 2019 et 2020

XI – PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les méthodes d'évaluation comptable en vigueur sur l'exercice 2020 restent inchangées, conformément à la règle de permanence des méthodes.

XII – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Conformément à nos statuts, qui stipulent la responsabilité unique de l'Etat, les sommes figurant en report à nouveau et en résultat sont destinées à l'engagement d'opérations sur les exercices futurs.

Le Conseil propose d'imputer le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 au poste « report à nouveau »

POSTES DE CAPITAUX PROPRES	AVANT AFFECTATION	AFFECTATION	APRÈS AFFECTATION
Réserves	5 952 296		5 952 296
Report à nouveau	3 160 629	253 925	3 414 554
Résultat	253 925	-253 925	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	9 366 850		9 366 850

XIII – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

En application des statuts et du règlement intérieur du GIE qui stipulent la responsabilité unique de l'Etat, les sommes figurant en réserves, en report à nouveau et en résultat ne sont pas disponibles pour les membres mais restent destinées à l'engagement d'opérations sur les exercices à venir.

XIV – DÉPENSES SOMPTUAIRES

Il n'a pas été constaté de dépenses somptuaires sur le présent exercice.

XV – OBSERVATIONS DU CSE (COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE)

Le texte des éventuelles observations présentées par le CSE, en application des dispositions de l'article L.2323-8 du code du travail, sera transmis à l'Assemblée Générale des membres du GIE.

XVI – AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Il est de la compétence de la Directrice Générale de déposer tout cautionnement et de les retirer.

XVII – INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Poste fournisseurs	Non échues	Échéances < à 60 jours	Échéances > à 60 jours	TOTAL
Total du poste fournisseurs net au 31/12/20	3 721 733	838 559	657 765	5 218 058

Poste client	Non échues	Échéances < à 60 jours	Échéances > à 60 jours	Échéances > à 90 jours	TOTAL
Total du poste clients net au 31/12/20	3 747 980	1 680 364	492 562	1 966 864	7 887 770

Annexes

Annexe 1 Comptes sociaux : bilan, compte de résultat, annexe des comptes

Annexe 2 Compte de résultat prévisionnel 2020

Annexe 3 Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible

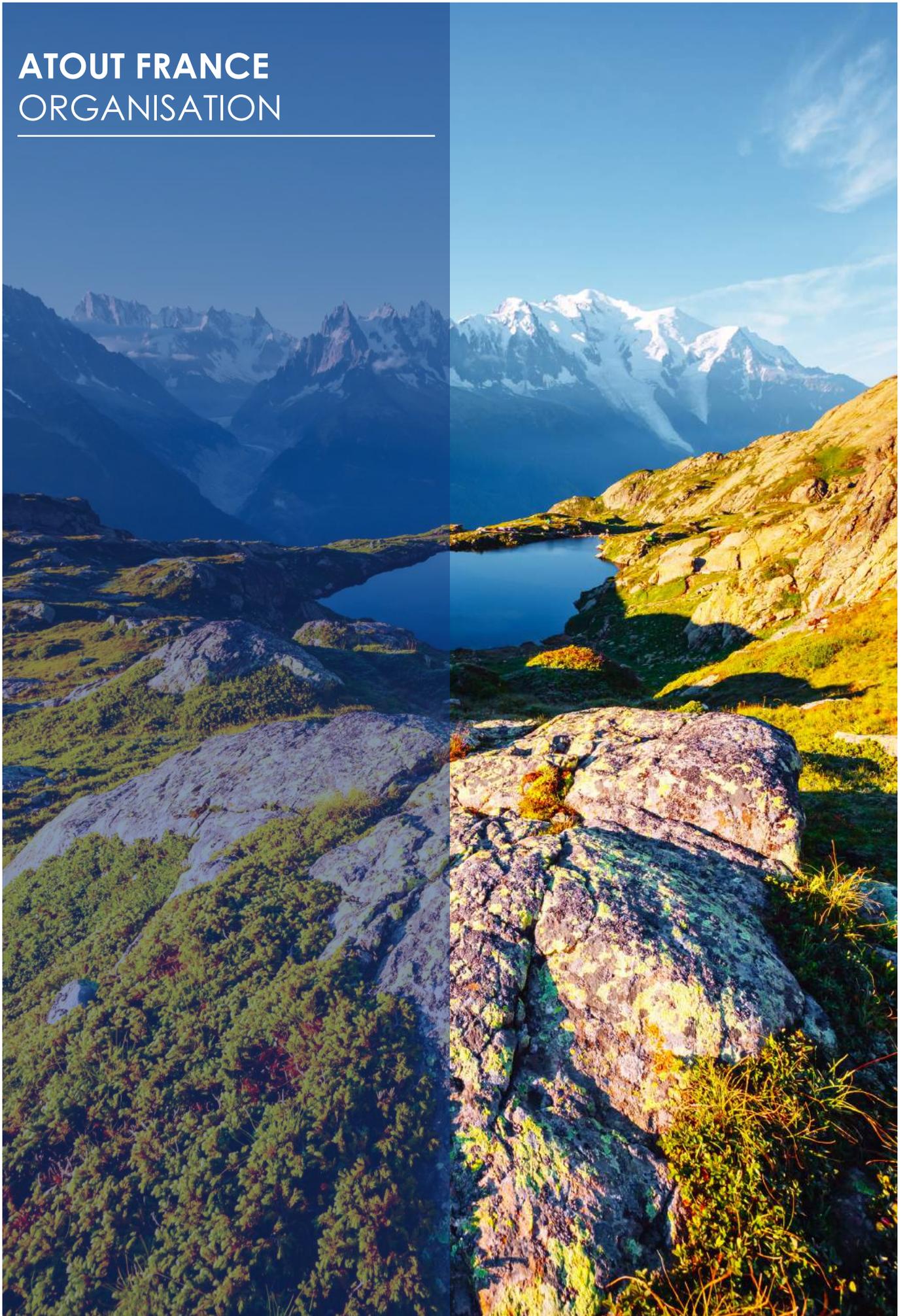
Annexe 4 Tableau des bilans du GIE des cinq derniers exercices

SITUATION DE L'ACTIF REALISABLE ET DU PASSIF EXIGIBLE

Situation de l'actif réalisable	Exercice 31/12/2020
Prêts	0
Autres immobilisations financières	0
Avances, acomptes sur commandes	58 734
Clients et comptes rattachés	9 482 858
Autres créances	3 694 792
SOUS-TOTAL	13 236 384
Valeurs mobilières de placement	1 500 000
Disponibilités	20 858 933
TOTAL	35 595 317

Situation du passif exigible	Exercice 31/12/2020
Emprunts, dettes auprès établissements de crédit	4636
Emprunts et dettes financières diverses	0
Avances, acomptes reçus sur commandes	105 057
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 982 606
Dettes fiscales et sociales	5 120 637
Dettes sur immobilisation	0
Autres dettes	326 309
TOTAL	14 539 255

ATOUT FRANCE ORGANISATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIE ATOUT FRANCE

→ **Président du Conseil d'administration** **Christian MANTEI**

→ **Directrice générale** **Caroline LÉBOUCHER**

→ **Commissaire du gouvernement et représentants de l'État**

Didier JEAN

Commissaire du gouvernement,

Nicolas DUPAS

Représentant du Ministre chargé du Tourisme [ministère de l'Économie et des finances]

Gilles-Henry GARAUULT

Représentant du Ministre de l'Intérieur

Noël CORBIN

Représentante du Ministre chargé de la Culture

Sophie BROCAS

Représentante du Ministre chargé des Outre-mer

X

Représentant du Ministre chargé de l'Agriculture

Agnès REINER

Représentante du Ministre chargé de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Gilles QUENEHERVE

Représentant du Ministre chargé des Sports

→ **Personnalités qualifiées, personnes physiques ou dirigeants de personnes morales, nommées par le Ministre chargé du Tourisme**

Antoine TROESCH

Directeur de l'investissement de la Banque des Territoires

Germain LELARGE

Entrepreneur

Natacha RAFALSKI

Présidente de Disneyland Paris

Sébastien BAZIN

Président du groupe ACCOR

Anne-Marie COUDERC

Présidente non-exécutive Air France-KLM

Valérie VESQUE-JEANCARD

Directrice déléguée France, Suède & Caraïbes de VINCI Airports

Didier CHENET

Président du Synhorcat

David LISNARD

Président de France Congrès et Evénements

Roland BERNARD

Président de la Commission tourisme des CCI de France, élu de la CCI de Région Rhône-Alpes et de la CCI de Lyon

Mireille FAUGERE

Conseillère maître à la Cour des Comptes, présidente du Comité d'audit

Augustin de ROMANET

Président directeur général d'Aéroports de Paris

→ **Représentants des Présidents des Conseils régionaux**

Carole DELGA

Présidente de la Région Occitanie, Vice-présidente de Régions de France

Pierre-Alain ROIRON

Président de la commission tourisme de Régions de France, Conseiller régional du Centre-Val de Loire

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

Vice-présidente de la Région Normandie

Nicolas DARAGON

Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes

→ **Présidente de Destination Régions, Fédération française des Organismes régionaux de tourisme**

Marie-Reine FISCHER

→ **Président de Tourisme & Territoires**

Stéphane VILLAIN

→ **Président de Offices de tourisme de France [OTF]**

Christian MOURISARD

→ **Présidente de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air [UNAT]**

Michelle DEMESSINE

→ **Président des Entreprises du voyage**

Jean-Pierre MAS

→ **Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie**

Roland HEGUY

→ **Président de l'Association nationale des élus des territoires touristiques**

Philippe SUEUR

→ **Président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne**

Jean-Luc BOCH

→ **Représentants des adhérents, élus par chacun des quatre collèges de l'Assemblée générale**

Au titre du collège des adhérents représentant les Collectivités territoriales, comités régionaux et départementaux de tourisme, offices de tourisme et syndicats d'initiative, fédérations syndicales et organismes professionnels et plus généralement organismes n'exerçant pas, à titre principal, d'activité commerciale :

Maxime TISSOT

Directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de Marseille

Au titre du collège des adhérents représentant les personnes physiques ou morales ayant une activité commerciale liée à l'hébergement, la restauration, le transport et l'organisation du tourisme réceptif touristique :

Florent DARGNIES

Président de 4 roues sous 1 parapluie

Au titre du collège des adhérents représentant les personnes physiques ou morales ayant une activité commerciale liée à la fourniture des services [hors ceux liés à l'hébergement, la restauration, le transport et l'organisation du réceptif touristique] utilisés par les touristes :

Arnaud PIGNOL

Directeur général de Avignon Tourisme

Au titre du collège des membres associés représentant les organismes qui bénéficient de services limités par rapport aux prestations fournies par Atout France à ses membres :

Nicolas JABAUDON

Directeur de l'Office de tourisme Médoc Océan, Président de la commission des adhérents

ASSISTENT AVEC VOIX CONSULTATIVE

David LITVAN

Contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du MEAE

Pascal FRIGERIO

Commissaire aux comptes du GIE

Stéphane GROLLIER

Contrôleur de gestion interne

Dominique MAULIN-DIABIRA

Représentant du personnel en poste à l'étranger

Philippe ROUX

Représentant du personnel du siège

ASSISTE EN QUALITÉ DE MEMBRE

D'HONNEUR

Philippe FAURE

Ambassadeur de France [ancien Président du GIE]

ORGANISATION GÉNÉRALE DU GIE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Président de l'Assemblée générale
Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de
l'Europe et des Affaires étrangères

Président du Conseil d'administration
Christian MANTEI

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Caroline LEBOUCHER

ATOUT FRANCE AU SIÈGE

Secrétariat général Philippe KASPI	Direction des Ressources Humaines Julie CHAMOURAT	Département Ingénierie, Développement et Prospective Philippe MAUD'HUI	Direction du Marketing et des Partenariats Sophie LACRESSONNIÈRE	Mission Communication et relations publiques Stéphanie CADET
---------------------------------------	--	--	---	--

BUREAUX À L'INTERNATIONAL

AMÉRIQUES

- Brésil
- Canada
- Etats-Unis (New-York, Los Angeles)
- Mexique

Coordinateur de zone
Anne-Laure TUNCER
[en poste à New York]

ASIE, OCÉANIE, P. & M. ORIENT, AFRIQUE

- Afrique du Sud
- Asean
- Chine (Pékin, Shanghai, Hong-Kong)
- Corée du Sud
- Émirats Arabes Unis
- Inde
- Israël
- Japon
- Taïwan

Coordinateur de zone
Frédéric MAZENQ [en poste à Tokyo]

EUROPE DU SUD

- Allemagne
- Autriche
- Espagne
- Italie
- République tchèque
- Suisse

Coordinateur de zone
Frédéric MEYER [en poste à Milan]

EUROPE DU NORD

- Belgique
- Royaume-Uni
- Pays-Bas
- Russie
- Danemark
- Norvège
- Suède

Coordinateur de zone
Vincent TOULOTTE [en poste à Bruxelles]

VOS CONTACTS À L'INTERNATIONAL

ZONE AMERIQUES

Coordinateur : **Anne-Laure Tuncer**

BRÉSIL

Pays d'intervention : *Brésil, Argentine, Colombie, Pérou*

Directrice : **Caroline Putnoki**

caroline.putnoki@atout-france.fr Adjointe

Marketing et Communication :

Izabele Pesinato

izabele.pesinato@atout-france.fr

Alameda Jaú, 1742 – 8º andar, Sala 82 CEP
01420-0904 - Sao Paulo

Tél. : 00 (55) 11 33 72 55 00

Directrice commerciale régionale Midamerica

Air France :

Rosemonde Ling-Yang

rolingyang@airfrance.fr

Carrera 9A, #99-07 Torre 1 Piso 5 - Bogota,
Colombie

Tél. : + 573 184 096 350

CANADA

Directrice : **Mélanie Paul'Hus**

melanie.paul-hus@atout-france.fr

1800 avenue McGill Collège Bureau 2910 -
Montréal, Québec H3A 3J6

Tél. : 00 (1) 514 288 20 26 (P 228)

ÉTATS-UNIS

Directrice : **Anne-Laure Tuncer**

anne-laure.tuncer@atout-france.fr

New-York

Directrice : **Anne-Laure Tuncer**

anne-laure.tuncer@atout-france.fr

Directrice adjointe : **Agnès Angrand**

agnes.angrand@atout-france.fr

150 East 52nd Street, 12th floor.

New York - NY 10022

Tél. : 00 (1) 212 838 78 00

Los Angeles

Responsable Promotion Loisirs : **Nathalie Poto**

nathalie.poto@atout-france.fr

Consulat général de France

10390 Santa Monica Bd, suite 410

Los Angeles, CA 90025

Tel 00 (1) 310 235 32 46

MEXIQUE

Directrice : **Mélanie Belin**

melanie.belin@atout-france.fr

La Fontaine 32

Colonia Polanco 11560 Mexico DF

Tél. : 00 (52) 55 91 71 98 12 / 97 67

ZONE ASIE/ OCÉANIE/ PROCHE ET MOYEN-ORIENT/ AFRIQUE

Coordinateur : **Frédéric Mazonq**

ASIE

CHINE / TAIWAN

Directrice : **Catherine Oden**

catherine.odan@atout-france.fr

Pékin

Directrice : **Catherine Oden**

catherine.odan@atout-france.fr

Adjointe à la Directrice :

Florianne Coadic

florianne.coadic@atout-france.fr

China Overseas Plaza - 16F - South Tower

N°8 Guang Hua Dong Li - Jian Wai Dajie

100020 Beijing - Chine

Tél. : 00 (86) 10 5977 2513

Shanghai

Responsable veille et promotion marchés

émergents : **Gérard Dupin**

Soho Zhongshan Plaza - Bâtiment A -

18e étage 1055 Zhongshan Xi Lu

20000051 Shanghai

Tel : 00 (86) 21 6010 6393

Hong Kong

Responsable Tourisme : **Emeline Jouan**

emeline.jouan@atout-france.fr

c/o Business France

25/F, Tower II, Admiralty Centre,

18 Harcourt Road, Central - Hong-Kong

Tel : 00 (852) 3752 9100

Taiwan

Responsable Tourisme : **Sophie Weng**

sophie.weng@atout-france.fr

c/o Bureau Français de Taipei

Tour 101, Room A, 39F,

No. 7, Section 5, Xinyi Road, Taipei (110)

Taiwan

Tel : 00 (886) 2 3518 5130

JAPON / ASEAN

Directeur : **Frédéric Mazonq**

frederic.mazonq@atout-france.fr

Adjoint au Directeur :

Jean-Christophe Harrang

jean-christophe.harrang@atout-france.fr

Ambassade de France au Japon

4-11-44, Minami Azabu, Minato-ku,

Tokyo, 106-8514

00 (81) 3 5798 6290 (à vérifier c'est le tel de FM)

ASEAN

Pays d'intervention : Singapour, Thaïlande,

Vietnam, Malaisie, Indonésie, Philippines

Responsable (basée à Tokyo) :

Michiko Watanabe

michiko.watanabe@atout-france.fr

CORÉE DU SUD

Directrice : **Corinne Foulquier**

corinne.foulquier@atout-france.fr

Adjointe à la Directrice : Hye-Won Chung

hye-won.chung@atout-france.fr

11F, 117 (Korean Air Bldg,

Seosomun-ro, Joong-Gu,

Séoul, 04515, KOREA (ROK)

Tél. : 00 (82) 2 776 9142/3

INDE

Directrice :

Sheetal Wadhwa Munshaw

sheetal.munshaw@atout-france.fr

1 Forbes, 4th floor 'A' Wing,

1, Dr. V. B. Gandhi Marg, Fort

Mumbai 400 001

Tél. : 00 (91) 22 4055 6400

OCÉANIE

AUSTRALIE

Pays d'intervention : *Brésil, Argentine, Colombie, Pérou*

Directeur : **Patrick Benhamou**

patrick.benhamou@atout-france.fr

French Tourist Bureau

25 Blich Street - level 5 - Sidney NSW 2000

Tél. : 00 (61) 2 92 31 62 77

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

ÉMIRATS ARABES UNIS

Pays d'intervention : *Émirats arabes unis, Sultanat d'Oman, Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn, Koweït, Jordanie, Liban, Égypte, Turquie, Iran*

Directeur : **Karim Mekachera**

karim.mekachera@atout-france.fr

Al Habtoor Business Tower, 24th floor

Dubai Marina

P.O. Box 3314, U.A.E.

Tél. : +971 (0) 440 84 4999

ISRAËL

Directeur : **Laurent Roumani**

laurent.roumani@atout-france.fr

Yair Rozenblum 36 / 12

Kfar Saba 4464620 - Israel

Tél.: 00 972 528 333 218

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Directrice :
Hélène Bezuidenhoudt
helene.bezuidenhoudt@atout-france.fr

C/O Air France
Block C, Morningside Close,
222 Rivonia Road, Morningside 2196
Johannesburg - Afrique du Sud
Tél. : 00 (27) 11 205 02 01

ZONE EUROPE DU NORD

Coordinateur : **Vincent Toulotte**

BELGIQUE

Pays d'intervention : *Belgique, Luxembourg*
Directeur : **Vincent Toulotte**
vincent.toulotte@atout-france.fr
Adjointe au Directeur :
Daniela Jorge-Rouault
daniela.jorge@atout-france.fr

222 Avenue Louise - 1050 Bruxelles
Tél. : 00 (32) 2 505 38 20

ROYAUME-UNI

Pays d'intervention : *Royaume-Uni et Irlande*
Directrice : **Gwénaëlle Delos**
gwenaelle.delos@atout-france.fr
Adjoint à la Directrice : **Stéphane Ballot**
stephane.ballot@atout-france.fr

Lincoln House - 300 High Holborn - London
WC1V 7JH - United Kingdom
Tél. : 00 (44) 207 061 66 00

PAYS-BAS

Directrice : **Fabienne Javault**
fabienne.javault@atout-france.fr
Adjointe à la Directrice :
Sandrine Buffenoir
sandrine.buffenoir@atout-france.fr
Hullenbergweg 278-308
1101 BV Amsterdam
Tél. : 00 (31) 20 53 53 010

RUSSIE

Pays d'intervention : *Russie, Ukraine, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie, Biélorussie*
Directrice pi : **Sofia Bal**
sofia.bal@atout-france.fr

7, ulitsa Koroviy val, bat 1, office 63
117049 Moscou / Mockba
Tél. : 00 7 499 238 29 28

SCANDINAVIE, PAYS BALTES

Pays d'intervention : *Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie et Islande*
Directeur : **Benoît Chollet**
benoit.chollet@atout-france.fr

Danemark
Directeur : **Benoît Chollet**
benoit.chollet@atout-france.fr

Bredgade 23B, 1.sal, 1260 København K
Tél. : 00 (45) 33 11 49 12

Norvège
Responsable Promotion commerciale et Presse : **Sissel Dahl**
sissel.dahl@atout-france.fr

Oscarsgate 27, 0352 Oslo, Norvège
Tél. : 00 (47) 995 04 224

Suède
Responsable Promotion et Presse :
Anna Lunden
anna.lunden@atout-france.fr

United Spaces Waterfront Stockholm AB,
Klarabergsviadukten 63,
11164 Stockholm
Tel. : +46 739 83 04 60

ZONE EUROPE DU SUD

Coordinateur : **Frédéric Meyer**

ALLEMAGNE/POLOGNE

Directrice pi : **Karine Lober**
karine.lober@atout-france.fr
Adjointe à la directrice pi : **Aurélia Berger**
aurelia.berger@atout-france.fr

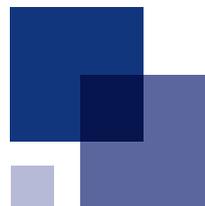
Zeppelinallee 37 - D-60325 Francfort/Main
Tél. : 00 (49) 69 97 58 01 48

AUTRICHE & EUROPE CENTRALE

Pays d'intervention : *Autriche, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Slovénie, Roumanie, Croatie, Serbie, Bosnie, Macédoine, Kosovo*
Directeur Régional :
Emmanuel Marcinkowski

Autriche & Europe Centrale
Directeur : **Emmanuel Marcinkowski**
emmanuel.marcinkowski@atout-france.fr
Adjointe au Directeur : **Solenne Morel**
solenne.morel@atout-france.fr

Prinz-Eugen Strasse 72/2.3 - A-1040 Wien
Tél. : 00 (43) 1 503 28 92



République tchèque

Responsable Promotion commerciale :
Pavla Elsterová
pavla.elsterova@atout-france.fr

P.O.Box 18, Janského 2254/45
150 19 Praha 5 - République tchèque
Tél. : 00 (420) 773 577 344

ESPAGNE

Pays d'intervention : *Espagne, Portugal*
Directrice : **Dominique Maulin**
dominique.maulin@atout-france.fr

Madrid
Directrice : **Dominique Maulin**
dominique.maulin@atout-france.fr
Adjoint à la directrice : **Maxime Morin**
maxime.morin@atout-france.fr

C/ Serrano, 19, 2ª Plta. Izquierda
28001 Madrid
Tél. : 00 (34) 91 548 97 40

ITALIE

Directeur : **Frédéric Meyer**
frederic.meyer@atout-france.fr
Adjoint au Directeur :
Alexandre Bezardin
alexandre.bezardin@atout-france.fr

Via Aurelio Saffi, 21 - 20123 Milano
Tél. : 00 (39) 02 58 48 657

SUISSE

Directeur : **Frédéric Meyer (intérim)**

Neumarkt 6 CH-8001 Zurich
Tél. : 00 (41) 44 217 46 01